

## que faire après des études de droit public?

Par **chloé**, le **16/11/2005** à **13:57**

bonjour,  
je suis actuellement en L2 de droit et je suis vraiment passionnée par le droit public en général. J'aimerais donc m'orienter vers un master de droit public, mais je ne sais pas vraiment à quoi cela mène...  
si vous avez des conseils, des idées ou des réponses, cela m'aiderait beaucoup!  
merci!  
chloé

Par **Yann**, le **16/11/2005** à **16:52**

Je suis moi-même en master 1 droit public, alors que basiquement je suis plutôt privatiste par goût. J'ai choisi mon orientation ainsi car ça correspond plus à mes aspirations pour la suite de ma carrière.  
Le droit public ça t'ouvre en premier lieu la porte à tous les concours de la fonctions publique, et là c'est trop vaste pour que je puisse te faire une énumération! C'est l'issue principale que choisissent les publicistes.  
Il existe également un bon nombre de master 2 professionnels comme de recherche.  
De plus un master de public ne te ferme pas pour autant la porte à des examens tels que le CAPA.  
Le milieu public manque de juristes, ce ne sont donc pas les débouchés qui manquent!

Par **Laurent**, le **16/11/2005** à **20:55**

[quote="chloé":3286yy1b]bonjour,  
je suis actuellement en L2 de droit et je suis vraiment passionnée par le droit public en général.  
[/quote:3286yy1b]

Voilà une saine passion!

Sinon pas grand chose à rajouter à ce que Yann a dit... Beaucoup de débouchés du fait du faible nombre de publicistes (moins de 10 publicistes à Metz en M1 cette année, 2 inscrits en TD de Communautaire matériel, c'est génial pour les cours, mais faut beaucoup travailler...).

Globalement, je pense que les domaines du droit public les plus porteurs sont le droit

communautaire et le droit des collectivités territoriales... Mais des avocats qui s'y connaissent  
:wink:

en administratif ça ferait pas de mal non plus Image not found or type unknown

Par **chloé**, le **16/11/2005** à **21:04**

justement mon prof de droit administratif nous a parlé du manque d'avocats spécialisés en droit administratif, mais je ne sais pas vraiment en quoi consiste leur travail? est-ce un domaine porteur? en fait je suis plus intéressée par le droit interne que le droit communautaire ( même si j'aime beaucoup aussi!)  
merci pour vos réponses!

Par **Yann**, le **16/11/2005** à **21:21**

Il n'y a pas assez d'avocats spécialisés en droit administratif par rapports aux besoins. Ils ont beaucoup de travail du fait de la multiplication des contentieux administratifs. Les collectivités territoriales sont très demanderesse avec toute la responsabilité qu'on leur impose. Les REP sont très nombreux.

Par **tyty2410**, le **17/11/2005** à **21:19**

Pas grand chose a rajouter , vas sur le site efonctionnaires.com pour avoir une idée des concours de la fonction publique , sinon c'est vrai que les avocats publicistes manquent beaucoup .Tu peux aussi tenter le concours de conseiller au tribunal administratif ( juge administratif ) mais il faut avoir 25 ans .Il y a aussi les IRA (institut regionaux d'administration) acces egalement sur concours ....

Par **Laurent**, le **18/11/2005** à **17:19**

Il y a même un concours de JA ouvert aux publicistes sans passer par l'ENA tant que j'y

pense Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **18/11/2005** à **23:24**

Je suis également en droit public et j'ai eu la surprise de voir Yann assis à mes côtés à la rentrée.

Ce qui est sur c'est que le secteur du droit public est le seul (ou un des seuls) à être largement déficitaire dans ses effectifs professionnels.

Concernant le travail dans la matière publique, elle se fait principalement sans code, ou alors avec des codes bien moins développés que ceux des privatistes. Il faut malheureusement se gaver de lecture d'arrêt pour faire rentrer ces fichus juridiction, date et nom dans le crâne. Sinon cette matière est tout à fait passionnante tant dans l'approche que dans les raisonnements.

On dit souvent le droit mène à tout. Je dirai même plus, le droit public mène à presque tout! (même si on peut me contredire immédiatement...)

Par **estrellajurkid**, le **04/12/2005** à **14:38**

je serais ton avocte si jamais on le fais lol !

sinon voilà moi aussi je suis en L 3 droit public et l'on est 20 alors que les privatistes dépassent les 200 et je devrais choisir pr le 6ème semestre entre avoir une licence en sc po en droit public international et relation international sinon le troisième module administratif . moi je voudrais etre soit juge administratif soi diplomate mais je sais pa trop quel branche fodrait il que je fasse sinon quels sont les debouchés de chacunes de ces branches et s'il ya une site pr ça passé le moi svp  
merci

Par **jeeecy**, le **04/12/2005** à **16:22**

[quote="estrellajurkid":bzhaslrk]je serais ton avocte si jamais on le fais lol !

sinon voilà moi osi je ss en L 3 droit public français et l'on est 20 c au maroc a casablanca alors ke les privatistes dépassent les 200 et je devrais choisir pr le 6ème semestre entre avoir une licence en sc po en droit public international et relation international sinon le troisième module administratif .

moi je voudrais etre soit juge administratif soi diplomate mais je sais pa trop kel branche fodrait il ke je fasse sinon kels sont les debouchés de chacunes de ces branches et s'il ya une site pr ça passé le moi plz  
merci[/quote:bzhaslrk]

bonjour

peux-tu eviter les abreviations s'il te plait

merci

Jeeecy

Par **Laurent**, le **04/12/2005** à **17:57**

Je ne sais pas trop comment ça se passe au Maroc mais en France pour être diplomate il faut tenter les concours du quai d'Orsay, pour devenir JA il faut soit faire l'ENA soit se présenter au concours spécial ouvert aux publicistes chaque année.

Par **thiphaniem**, le **17/10/2017** à **21:31**

Bonsoir, suite à un master en droit public vous pouvez vous lancer dans l'enseignement dans la fonction publique ou encore préparer des concours tel que le concours de l'école d'avocat.

Par **decastellouis**, le **17/10/2017** à **23:09**

Bienvenue dans notre cher monde de publiciste où la finalité demeure en gros les concours administratifs.

Par ailleurs certains masters permettent une orientation professionnelle assez enrichissante notamment le master droit public des affaires du développement des communes. par contre la voie royale pour un publiciste demeure une thèse de doctorat de qualité pour espérer être maître de conférence ou passer l'agrégation si on s'intéresse à l'enseignement

Par **Kondo Alexandre**, le **13/10/2018** à **12:29**

Bonjour, svp que faire après un M2 droit public parcours droit administratif ?

Les secteurs d'activités et les métiers possibles après ce M2.

Le titulaire de ce master pourra :-\* passer le concours de l'école nationale de la magistrature ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/10/2018** à **13:02**

Bonjour

Pourquoi avez-vous fait un M2 droit administratif alors que vous souhaitez intégrer l'ENM et donc devenir juge judiciaire.

Ce n'est pas très logique ... ..

Par **Kondo Alexandre**, le **19/10/2018** à **17:06**

Bonsoir

Ok c'est compris.

Pas pour devenir un juge judiciaire mais un juge administratif. Après le m2 droit public

fondamental, que dois-tu faire donc pour le devenir ?  
Merci

Par **marianne76**, le **19/10/2018** à **17:25**

Bonjour

On ne peut pas passer le concours de conseiller TA directement au sortir de ses études (contrairement au concours de l'ENM) il faut 4 années d'ancienneté dans la fonction publique  
<http://www.conseil-etat.fr/Tribunaux-Cours/Recrutement-Carriere/Recrutement-des-magistrats/Le-recrutement-direct-par-voie-de-concours-externe-et-interne>

Par **Glohirm**, le **19/10/2018** à **18:59**

Bonjour,

[citation]On ne peut pas passer le concours de conseiller TA directement au sortir de ses études (contrairement au concours de l'ENM) il faut 4 années d'ancienneté dans la fonction publique [/citation]

L'exigence de quatre années de service dans la fonction publique n'est valable que pour les candidats au concours par la voie interne. Il y a même des étudiants qui tentent une première fois le concours à la sortie du M1.

Par **marianne76**, le **19/10/2018** à **19:20**

Ah ok j'ai appris quelque chose[smile4]

En même temps concours difficile 40 places je crois ce n'est pas beaucoup